

Bourse Fondation Tourre - Paris Descartes 2021

La Fondation TOURRE pour la recherche fondamentale contre le cancer, reconnue d'utilité publique par décret de Monsieur le Premier Ministre en date du 9 février 2010, a pour objectif de soutenir la recherche fondamentale contre le Cancer, principalement par l'octroi à des unités de recherches publiques, de bourses en faveur de post doctorants, ainsi que par la délivrance d'un prix annuel.

Pour la 11^{me} année consécutive, le Conseil d'administration de la Fondation a décidé l'attribution d'une bourse de **60 000 €** à un chercheur post-doctorant exerçant ses fonctions dans un Institut ou Laboratoire public de Recherche situé en France, conformément à la volonté du fondateur et aux buts statutaires de la Fondation.

Cette bourse sera attribuée par un Conseil scientifique composé de personnalités du monde de la recherche ainsi que des membres du Conseil d'administration de la Fondation TOURRE.

Elle sera versée au laboratoire d'accueil pour participer exclusivement à la rémunération du chercheur récompensé.

Conditions à remplir :

- Etre titulaire d'un diplôme de docteur en médecine, sciences, pharmacie, vétérinaire ou d'ingénieur des grandes écoles.
- Etre âgé de *moins de 35 ans* à la date du dépôt du dossier
- Travailler dans un Institut ou Laboratoire public de Recherche situé en France à la date limite de dépôt des dossiers

Le dossier comprendra :

- Une copie du diplôme et d'une pièce d'identité
- Le CV détaillé, une page maximum, du candidat
- Une liste des publications ainsi qu'une note de deux pages résumant les travaux et soulignant leur originalité.
- Une lettre de recommandation du responsable de l'unité de recherche dans laquelle le travail a été effectué.
- Présenter un projet de recherche (deux pages maximum) concernant la recherche fondamentale sur le cancer, ayant reçu l'agrément du directeur du laboratoire.

Le dossier complet devra être envoyé **au plus tard le mardi 16 novembre 2021 à minuit** sous forme de fichiers PDF compressés portant la dénomination suivante : (« **nom + prénom du candidat** » **Bourse 2020**) à l'adresse mail suivante :

Info@fondation-tourre.org

Plus d'informations sur la Fondation TOURRE sont disponibles sur

www.fondation-tourre.org

Prix Institut NECKER - Fondation TOURRE 2021

L'Institut NECKER et la Fondation TOURRE pour la recherche fondamentale contre le cancer, fondation reconnue d'utilité publique par décret de Monsieur le Premier Ministre en date du 9 février 2010, proposent **pour la 11^{me} année consécutive un prix de 15 000 €uros** à un chercheur statutaire ou non statutaire, travaillant dans un Institut ou laboratoire public de Recherche situé en France.

Ce prix sera décerné par un Conseil Scientifique composé de personnalités de l'Institut NECKER et de la Fondation TOURRE.

Ce prix vise à récompenser un travail de recherche fondamentale ayant donné lieu à plusieurs publications de haut niveau pouvant avoir des conséquences dans le domaine de la cancérologie.

Conditions :

- Etre âgé de *moins de 40 ans* à la date de dépôt du dossier,
- Travailler, à la date limite de dépôt des dossiers, dans un Institut ou Laboratoire public de Recherche situé en France
- Etre titulaire d'une thèse d'Université ou d'un diplôme équivalent si diplôme étranger ou être Médecin ou Vétérinaire

Le dossier comprendra :

- Une copie du diplôme et d'une pièce d'identité,
- Le CV du candidat de deux pages maximum, incluant au maximum 10 publications considérées par le candidat comme les plus représentatives de ses travaux,
- Un résumé de deux pages maximum des travaux et du projet,
- Les noms et courriels de deux personnalités scientifiques connaissant les travaux du candidat

Le dossier devra être envoyé au plus tard le **mardi 16 novembre 2021 à minuit** sous forme de fichiers PDF compressés portant la dénomination suivante : (« **nom + prénom du candidat » Prix 2020**) à l'adresse mail suivante :

info@fondation-tourre.org

*Plus d'informations sur la Fondation TOURRE sont disponibles sur
www.fondation-tourre.org*